

Public concerné*

Encadrement de proximité, membres du CSE, CSSCT, Référent SS&CT, Préventeur, ou tout acteur en prévention.

Prérequis :

Les participants doivent avoir suivi au minimum:

- avec succès l'autoformation en ligne de l'INRS «Acquérir des bases en prévention des risques professionnels»
- Vérification du prérequis à l'inscription au stage.

Objectifs de la formation :

Comprendre la pluralité de l'accident et la nécessité de l'analyser pour proposer des mesures de prévention

Objectifs pédagogiques :

- Recueillir les informations nécessaires pour analyser un accident de travail.
- Appliquer une méthode d'analyse d'accident de travail.
- Proposer et hiérarchiser des mesures de prévention.

Méthode pédagogique :

- Alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, d'exercice d'application et de mises en situation
- Participation interactive des participants (groupes et sous-groupes)

Conditions :

- Durée : 2 jours soit 14 heures – Présentiel – Intra
- Nombre de participants : un minimum de 4 participants, et un maximum de personnes fixés à 10 personnes.
- Coût de la formation : nous consulter
- Délai d'accès à la formation : 3 semaines

Evaluation de la formation

- Questionnaire de satisfaction remis au stagiaire en fin de stage
- Questionnaire de suivi à 3 mois

Sanction de la formation :

- Attestation de fin de formation validant les acquis

Fiche FORMATION

202206-RéAAT

Programme

L'analyse d'un accident du travail

- Principes
- Objectifs
- Cadre de la démarche
- Intérêt du travail en groupe pour analyser un Accident du travail

Identifier et recueillir les informations nécessaires à l'analyse

- Formuler les faits
- Organiser le recueil d'informations
- Lister les faits

Organiser les faits pour identifier les causes

- Définir et identifier les causes
- Ordonner les causes : méthode de l'arbre des causes/ITAMaMI, récit...)

Proposer des mesures de prévention

- Objectifs et différents champs de mesures de prévention
- Agir sur les composantes de la situation de travail
- Déterminer et définir les mesures liées à l'organisation des secours

Hiérarchiser les mesures proposées

- Prendre en compte les 9 principes généraux de prévention et le processus d'apparition du dommage par l'approche du risque
- Définir les critères de choix

Etablir un plan d'action et intégrer l'analyse dans la démarche globale de prévention

- Modalités de communication et de traçabilité
- Elargir l'analyse à l'évaluation des risques à priori
- Cadre de la démarche
- Intérêt du travail

Les + de la formation

- + Apprentissage adapté en vue de l'acquisition progressive de la méthode
- + Mise en situation d'un cas avec traitement de la démarche de A à Z

Cette formation fait partie de l'offre nationale de formation à la prévention déclinée par les CARSAT et l'INRS

Contact :
06.24.47.62.66
www.intermedoffice.fr

*Accessibilité/PSH : Consultation auprès de l'entreprise sur les salariés à former et plus précisément des PSH (Personnes en Situation de Handicap) en tenant compte des conditions internes à l'entreprise (accès salle de formation, adaptation des moyens de la formation ...).
*Intervenant en Prévention des risques professionnels (IPRP) - Formateur titulaire de la certification de « Formateur de Référents Santé, Sécurité & Conditions de travail »